



City of  
**BATHURST**  
Ville de

# PUBLIC NOTICE

Under section 111 of the  
Community Planning Act

# AVIS PUBLIC

en vertu de l'article 111 de  
la Loi sur l'urbanisme

Notice is hereby given that Bathurst City Council intends to consider amendments to By-Law No. 2008-01 entitled "The City of Bathurst Zoning By-Law".

Avis est par la présente donné que le conseil municipal de la Ville de Bathurst envisage des modifications à l'arrêté 2008-01 intitulé « Arrêté de zonage de la City of Bathurst ».

## 1275 King Avenue:

The City of Bathurst has received a request from Mr. Joseph Lee Boucher to amend the Zoning By-Law for the property located at 1275 King Avenue having the PID number **20037941**. The applicant proposes to use the property and the main building for an "Automobile Service Station" and "taxi dispatch" office.

The property had been rezoned in 2009 from "Residential Single and Two Unit Dwelling (**R2**)" to "Integrated Development (**ID**)". The proposed use of the property and the main building is not permitted. To allow for an "Automobile Service Station" and an office for "taxi dispatch" on this property the Zoning By-Law needs to be amended.

## 1275, avenue King :

La ville de Bathurst a reçu une demande de Mr. Joseph Lee Boucher pour modifier l'arrêté de zonage pour la propriété située au 1275, avenue King ayant le numéro cadastral 20037941. Le requérant propose d'utiliser la propriété et le bâtiment principal pour une « station-service automobile » et pour un bureau de « répartition des taxis ».

Le zonage de la propriété en 2009 est passé de « Résidentielle habitation à unité simple et à deux unités (R2) » à « Développement intégré (ID) ». L'utilisation proposée de la propriété et du bâtiment principal n'est pas permise sur cette propriété. Pour permettre une « station-service automobile » et un bureau pour la « répartition des taxis » sur cette propriété, l'arrêté de zonage doit être modifié.



Any interested persons may review the proposed By-law at the Planning Department, City Hall from 8:00 a.m. to 4:00 p.m., Monday to Friday. Written objections to the said amendments may be made to the Council by forwarding them to the City Clerk before 4:00 p.m. on Thursday, January 13, 2022.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de modification de l'arrêté au Service d'urbanisme à l'hôtel de ville entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi. Toute objection auxdites modifications doit être adressée par écrit à la greffière municipale et reçue avant 16 h le jeudi 13 janvier 2022.

Council will meet at City Hall at 6:30 p.m. Monday, January 17, 2022 to consider written objections to the proposed amendments and anyone wishing to address Council on their written objections may do so at this time

Le conseil se réunira à 18 h 30 le lundi 17 janvier 2022 pour considérer les objections écrites reçues. Toute personne souhaitant s'adresser au conseil à ce sujet pourra le faire à ce moment

Wanda St-Laurent  
City Clerk / Greffière municipale  
City of / Ville de Bathurst